

13 MARS 2018

EDITION JEUNESSE : NON, CE N'EST PAS LA JUNGLE !

Le rapport publié par WWF et intitulé « Les livres de la jungle », prend acte des résultats obtenus par les éditeurs français en matière de production respectueuse de l'environnement. En particulier, contrairement à ce que peut laisser entendre le titre, il reconnaît qu'aucun d'entre eux n'imprime ses ouvrages sur du papier issu de la déforestation tropicale.

Ce rapport est clair : le livre pour la jeunesse ne contribue en aucune manière à abîmer les forêts : « (...) *les papiers graphiques analysés par cette étude semblent exempts de liens directs avec la déforestation (...)* » (cf. page 84)

Les éditeurs sont dans un axe de progrès. Ainsi, 93% des livres publiés par des éditeurs français sont certifiés FSC, PEFC ou sont imprimés sur des papiers recyclés mais les éditeurs ne le mentionnent pas systématiquement (cf. étude SNE 2017)

Le SNE regrette que WWF ne considère comme certification valable que le label FSC dont ils sont partenaires.

Par ailleurs, le rapport lui-même constate que les imprimeurs chinois choisis par les éditeurs français sont très majoritairement certifiés FSC (71%) cf. page 65. Rappelons que les imprimeurs chinois sont les producteurs principaux de livres pour enfants pour le monde entier.

Pour ce qui concerne le papier recyclé, tous les éditeurs français souhaitent en augmenter les quantités dans leur production mais l'offre en papier recyclé ne répond pas aujourd'hui suffisamment aux besoins des éditeurs en termes de quantités, caractéristiques, formats et prix pour les tirages importants.

Quant à la recommandation de WWF de signaler que les livres sont recyclables et donc jetables dans la « bonne » poubelle, en considérant le livre comme un déchet potentiel, elle va à l'encontre de la valeur affective et symbolique que les auteurs et les lecteurs accordent à l'objet-livre.

A propos de la Commission environnement et fabrication du Sne :

La commission environnement et fabrication du SNE s'attache à mettre en avant l'importance des problématiques liées au développement durable dans les métiers du livre. Elle fait une veille réglementaire sur les sujets environnementaux pour informer les adhérents du SNE quant aux nouvelles obligations, initiatives et changements. Elle est présidée par Pascal Lenoir (Editions Gallimard).

A propos du Syndicat national de l'édition :

Le Syndicat national de l'édition (SNE) est l'organe professionnel représentatif des éditeurs. Avec plus de 670 éditeurs adhérents, le syndicat défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition. Le SNE défend le droit d'auteur, la liberté de publication, le principe de prix unique du livre, la diversité culturelle ; il contribue à la promotion du livre et de la lecture. Il est présidé par Vincent Montagne et dirigé par Pierre Dutilleul.

Contact : Karen Politis Boubil, 01 44 41 40 62, kpolitis@sne.fr